



Préfecture
Direction de la Citoyenneté
Bureau des Procédures Environnementales
mel : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres, le 10 JUIN 2019

Monsieur,

Conformément à la directive européenne 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, vous avez transmis, de façon dématérialisée, votre dossier de réexamen pour l'élevage IED au nom de :

SARL DU MOULIN
Élevage IED, Code S3IC : 0528.00148
SIRET : 849 545 553 00018
lieu-dit « Le Moulin »
Route de Paris
28410 GOUSSAINVILLE

L'instruction technique a été finalisée le 25 juin 2019 par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir.

Il est pris acte des engagements que vous avez pris dans ce dossier et qui pourront vous être opposés, par la suite, lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Votre dossier est déclaré conforme.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

**LA PRÉFÈTE, Pour La Préfète,
Le Directeur de la Citoyenneté**

Laurent BOILLÉE

SARL DU MOULIN
lieu-dit « Le Moulin »
Route de Paris
28410 GOUSSAINVILLE

copie : DDCSPP - SEN

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives" 1

